

Monsieur Rubillard
Président de l'association des riverains
Loire-Beaulieu- île de Nantes
6 rue du Cherche Midi
44200 NANTES

Nantes, le 5 mars 2015

Monsieur,

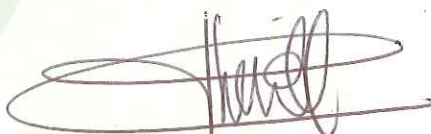
J'ai bien reçu votre courrier du mois de janvier.

Effectivement, en tant que tête de liste aux élections municipales de mars 2014, j'avais répondu à un questionnaire de votre association qui portait sur différentes problématiques : stationnement, circulation, espaces verts, concertation. Je vous avais indiqué à cette occasion que mon programme ne prévoyait pas de « passer en stationnement payant les rues qui sont actuellement en stationnement gratuit ». Cela concernait notamment *la partie résidentielle de la pointe est de l'île*.

La nouvelle majorité municipale a délibéré et a pris la décision d'étendre le stationnement payant à une partie de l'île de Nantes, à l'exception de la pointe est de l'île, ceci conformément à nos engagements. Après discussion, notre groupe politique, membre de la majorité municipale, a voté cette délibération, dans la mesure où elle ne prévoit pas de stationnement payant sur la partie résidentielle de l'est de l'île.

Bien évidemment, ce vote ne signifie en aucun cas que nous ayons renoncé à nos positionnements et aux principes défendus lors de la campagne des municipales. Vous aurez l'occasion de le constater tout au long de ce mandat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Pascale Chiron